



## L'ASSOCIATION DE L'ECONOMIE VERTE

*échanger ses idées,  
partager ses expériences,  
développer son réseau*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE.

9 MAI 2008.

#### **Loi de modernisation de l'économie : Entreprendre Vert demande une véritable modernisation**

Entreprendre Vert constate tout d'abord l'erreur d'une libéralisation de l'urbanisme commercial sans réflexion environnementale et sociale. L'extension des zones d'activité provoque une accentuation de l'étalement urbain, une artificialisation des sols, une perte de terres naturelles, agricoles—en pleine crise alimentaire—, et le renforcement des transports et de la dépendance automobiles\*. C'est à une telle extension qu'on peut s'attendre à la suite de l'assouplissement des lois Royer et Raffarin. Pourtant, l'émanicipation économique des ménages en situation de stress environnemental planétaire ne passe pas que par le tout-hypermarché. C'est une réflexion sur l'ensemble de la chaîne de production, les modes de consommation et les modes de vie qu'il faut engager.

D'autre part, Entreprendre Vert souhaite que la question sociale voire d'égalité des sexes dans la grande distribution soit prise à bras-le-corps là où elle est aujourd'hui absente de tout discours en la matière. Surtout, il n'est pas sûr que ce projet de loi n'ait pour résultat simplement de renforcer la marge de manoeuvre foncière des distributeurs déjà en situation de monopole local. Cela susciterait avant tout un agrandissement généralisé des surfaces existantes, là aussi au détriment de l'environnement et d'un urbanisme durable, ainsi que, à long terme, de l'économie.

Entreprendre Vert regrette, comme l'UFC Que Choisir, l'absence de procédures d'action collective (class actions) dans le projet de loi de "modernisation" de l'économie. Une telle disposition aurait pu renforcer la protection des consommateurs, la réputation des entreprises vertueuses, et la démocratie consumériste en France. Entreprendre Vert continue à soutenir l'adoption par la France d'une procédure d'action collective.

L'association de l'économie verte observe que les dispositifs d'aide au crédit pour les entrepreneurs en difficulté sont sans effets concrets tant que perdurera la pratique des cotations Banque de France par le système bancaire. Celui-ci interdit de facto à un entrepreneur ayant connu une liquidation judiciaire, le plus souvent pour aléa économique (hausse de l'euro, difficultés du secteur...) de reprendre un crédit. La plupart des entreprises réussies ont connu plusieurs tentatives. Même les entrepreneurs à succès ont connu des échecs. Ce système d'utilisation de fichiers de liquidation judiciaire par les banques pour constituer une "liste noire du crédit" est donc gravement incompatible avec les objectifs de créations d'entreprises et de baisse du chômage. Or le Ministère de la Justice refuse systématiquement d'instaurer des règles sous la pression des banques.

Dans le domaine du financement, nous regrettons aussi l'absence d'une réflexion sur les mutations du capital risque et le financement des nouvelles entreprises notamment dans les secteurs verts. Il semble quelquefois que le boom vert (de la "clean tech" au bio en passant par les énergies renouvelables et le marché de l'efficacité écologique) échappent aux décideurs publics nationaux.

Le réseau Entreprendre Vert se propose de poursuivre sa réflexion sur l'édification d'une économie Verte en France.

Un an après le Grenelle de l'environnement, les chantiers de l'écologisation des commandes publiques, de la généralisation des Agenda 21 dans les entreprises, de la refondation du dialogue social dans l'entreprise, ou encore de la mise en oeuvre concrète de nouvelles façons de produire, d'échanger, de construire, de travailler ou de consommer restent d'actualité. Les acteurs de tous horizons s'en emparent. Il est urgent pour les pouvoirs publics d'y contribuer sans prendre simultanément des mesures contradictoires !

Andrée Buchmann, *Présidente d'Entreprendre Vert*  
Frédéric Benhaim, *Vice-président d'Entreprendre Vert*

Contacts presse : Andrée Buchmann—06.80.10.16.63 / Frédéric Benhaim—06.88.73.47.30

\* Selon la banque Morgan Stanley, les prix de l'essence au baril pourraient passer à 150 voire 200 dollars avant la fin de l'année 2008, ce qui accentue les problèmes liés à la dépendance automobile et aux formes d'urbanisme qu'il a engendrés.